



Communiqué de l'Association guinéenne pour l'unité et la transparence (AGUT)

Réf : N°03/03/04/2019

Nous les membres de l'association guinéenne pour l'unité et la transparence avons décidé de faire un communiqué pour lancer un communiqué à l'endroit du peuple de Guinée pour la constitution. Nous, les populations constatons que la confiance qu'on a portée à nos dirigeants est rompue. Nos dirigeants devraient respecter toutes les lois, tous les calendriers électoraux, tous les accords signés. Mais comme cela n'est pas le cas, par mépris et violation de nos textes de lois, le mandat des députés a expiré sans y être renouvelé par des élections libres et transparentes. Le président de la République s'est permis en piétinant toutes nos lois et les valeurs républicaines à prolonger de manière illégale le mandat des anciens députés. Pourtant, notre loi est claire et stipule que l'élection de députés passe impérativement par les urnes. Le Chef de l'Etat ne doit à aucun cas nommer les députés au risque que nous sombrions une dictature infernale.

Par ailleurs, du fait que nos députés n'ont aucune légitimité dès après l'expiration de leur mandat, ils ne doivent en aucun cas voter une loi ni même voter une nouvelle constitution. C'est pour protester contre les violations de nos lois que nous lançons un appel à tous les patriotes guinéens de sortir massivement le 5 avril date prévue pour l'ouverture de la session ordinaire de lois de venir à l'Assemblée nationale pour barrer la route aux anciens députés afin de les empêcher d'accéder à l'hémicycle. Nous invitons les patriotes guinéens à empêcher ces anciens députés de manière pacifique.

Par la même occasion, nous soulignons que cette protestation n'est dirigée contre aucun individu mais contre un système corrompu qui a pris en otage le peuple de Guinée. Nous appelons les Guinéens à réclamer le respect des lois dans la paix et dans l'harmonie. Ensemble donnons-nous la main pour combattre le mauvais système.

Nous vous remercions.

Conakry, 03/4/2019

Fode Diakite

President

